

conditions générales de location

- 1 - Chaque réservation de location est nominative, elle ne peut en aucun cas être sous louée, elle ne pourra être confirmée définitivement qu'après réception du contrat de réservation et de l'acompte correspondant, mais elle ne deviendra effective qu'après l'accord de la direction selon la disponibilité.
- 2 - Par mesure de sécurité un emplacement est loué pour 6 personnes maximum.
- 3 - Le contrat doit obligatoirement être accompagné de l'acompte demandé, il sera déduit du montant total du séjour dès votre arrivée.
- 4 - A l'arrivée, pour les emplacements, vous devrez effectuer le règlement du solde de votre séjour. Pour toute réservation de location, le solde devra être réglé un mois avant l'arrivée sauf pour un paiement en espèces à l'arrivée. Une caution de 250 Euros vous sera demandée pour la location et dans le cas où vous ne prenez pas le forfait ménage une caution de 50 Euros ou de 60 Euros vous sera sollicitée selon votre location. (Afin de gagner du temps à votre arrivée, merci de préparer les chèques de caution relatifs à votre location à l'ordre du camping la Solanilla).
- 5 - La confirmation de réservation pour les dates demandées vous sera adressée dès retour du présent contrat, elle sera déterminée en fonction de vos préférences, nous nous efforcerons de vous satisfaire aux mieux de nos disponibilités. Toutefois, la location n'est donnée qu'à titre indicatif, une autre location équivalente pouvant être affectée sans préavis ni remise en cause du contrat de réservation.
- 6 - L'accord de la direction est conditionnel, il est donné sous réserve, du strict respect des conditions d'admission prévues au règlement intérieur. En cas de manquement grave aux dispositions du règlement intérieur et si le départ anticipé est rendu nécessaire, la totalité du séjour prévu restera due et acquise.
- 7 - L'entrée et le séjour sur le terrain ne sont accordés qu'aux personnes pouvant justifier d'un domicile fixe et d'une assurance, en cours de validité, couvrant la responsabilité civile du locataire pendant la durée de son séjour.
- 8 - L'établissement peut fournir l'ensemble des prestations hôtelières.
- 9 - Il appartient au locataire de s'assurer. L'établissement décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc... et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du locataire.
- 10 - En l'absence de tout message écrit du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location deviendra disponible 48 heures après la date d'arrivée prévue et la totalité du séjour facturée, le règlement des prestations sera exigé.
- 11 - La location est ferme et définitive pour toute la durée indiquée sur le contrat de réservation, en cas d'arrivée retardée ou de départ avant la fin du séjour, la totalité de celui-ci sera facturée.
- 12 - Les animaux doivent obligatoirement être tatoués, vaccinés contre la rage et tenus en laisse, le carnet de santé est à présenter à l'accueil le jour de l'arrivée. Les règles élémentaires d'hygiène doivent être impérativement respectées sur les emplacements et dans l'enceinte du terrain.
- 13 - La location ne peut être occupée qu'à partir de 15 heures sauf si elle est libre et prête, mais vous pourrez attendre la mise à disposition dans l'établissement.
- 14 - Dans la location, le départ ne pourra s'effectuer qu'après vérification de l'état de la location et de l'inventaire, l'heure devra être convenue avec la direction la veille entre 8h00 et 10h00, dans tous les cas sauf accord préalable avec la direction, la location devra être libérée avant 10 heures. Toutefois, si vous désirez quitter la location en dehors des heures de départ prévues la caution vous sera renvoyée par courrier après vérification de l'état et de l'inventaire du locatif.
- 15 - Lors de votre départ, vous devez rendre la location en parfait état de propreté, l'inventaire vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge. Sauf s'il est convenu du règlement d'un forfait ménage, celui-ci devra être effectué par vos soins.
- 16 - Selon nos disponibilités, toute prolongation souhaitée du séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.
- 17 - Tout locataire est tenu de se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée de l'établissement.
- 18 - Le locataire d'un emplacement doit le rendre en l'état initial à la fin du séjour.
- 19 - Seul le tribunal de AUCH sera compétent en cas de litige.

Signature (précédée de BON POUR ACCEPTATION)

DATE :/...../.....



La Solanilla

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR DANS LE GERS

MOBIL-HOMES À VENDRE de 4000€ à 25000€

OUVERT À L'ANNÉE



- Tarifs 2017
- Contrat de réservation
- Conditions générales



32400 LELIN LAPUJOLLE - Gers (FRANCE)
Tel: +33 (0) 5 62 69 64 09 / +33 (0) 6 12 11 13 70

Email : info@campinglasolanilla.com
Coordonnées GPS N: 43° 41' 49" - O: 0° 08' 17"

facebook CAMPING LA SOLANILLA

Tarifs 2017

sous réserve de changement de TVA

LOCATION EMPLACEMENTS

Location Emplacements à la nuitée.
Le forfait comprend l'emplacement, une voiture et les personnes.

	Basse saison 01/01 au 30/06 26/08 au 31/12	Haute saison 01/07 au 25/08
FORFAIT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT SANS ÉLECTRICITÉ À LA NUITÉE		
1 personne	13,00	14,00
2 personnes	17,00	18,00
Personne supplémentaire + 3 ans/jour	5,00	5,00
FORFAIT DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT AVEC ÉLECTRICITÉ À LA NUITÉE		
1 personne	15,00	16,00
2 personnes	19,00	20,00
Personne supplémentaire + 3 ans/jour	5,00	5,00
ROUTARD À PIED, À VÉLO	10,00	10,00
SPÉCIAL COUPLES RETRAITÉS BASSE SAISON AVEC ÉLECTRICITÉ	16,00	
LES SUPPLÉMENTS HORS FORFAIT À LA NUITÉE		
Animal	3,00	3,00
Voiture supplémentaire	3,00	3,00
Visiteur	5,00	5,00
Garage mort	5,50	6,00
AUTRES LOCATIONS À LA SEMAINE		
Location réfrigérateur	20,00	20,00
Location micro-ondes	15,00	15,00
Location télévision	20,00	20,00
LE PASSAGE CAMPING CAR 18h 10h		
Vidange et remplissage eau et électricité	6,00	6,00
Stop Accueil Camping-car FFCC avec électricité	13,00	13,00
	Tarifs à l'année	
GARDIENNAGE CARAVANE ET CAMPING CAR		
En extérieur	160,00	
Sous hangar	250,00	

LOCATION CARAVANES

Les caravanes sont équipées à l'intérieur de 2,3 ou 4 couchages, toutefois il est possible de placer une petite tente sur le même emplacement pour les personnes supplémentaires.

FORFAIT SEMAINE 2 PERSONNES	200,00	260,00
PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE	30,00	40,00
LA NUIT DE 1 À 4 PERSONNES	40,00	50,00

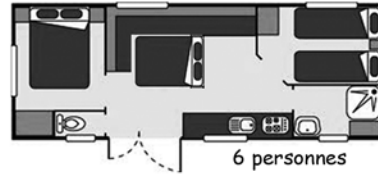
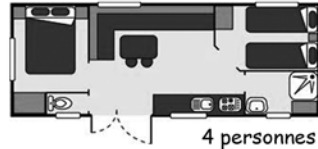
Le forfait comprend les personnes, une voiture sur l'emplacement, la consommation électrique, le gaz, un salon de jardin, un réfrigérateur la vaisselle, les couvertures, les oreillers, un auvent. Les parures de draps ne sont pas fournies, location possible sur place. (8€ la parure par semaine).

LES LOCATIFS

Tarifs location Mobil home ou Pavillon à la semaine

MOBIL HOME

	Basse saison 01/01 au 30/06 26/08 au 31/12	Haute saison 01/07 au 25/08	La nuit Basse saison	La nuit Haute saison
Mobil home 4 ⁺ 20m ² environ avec terrasse	390,00	600,00	65,00	95,00
Mobil home 6 ⁺ 21 à 27 m ² avec terrasse	420,00	650,00	75,00	105,00
Mobil home 1 chambre	300,00	500,00	50,00	80,00
Mobil home sans sanitaire	270,00	390,00	45,00	60,00



GÎTE

2 chambres 4/6 ⁺ 45m ²	450,00	720,00	80,00	120,00
---	--------	--------	-------	--------

Équipé pour personne à mobilité réduite avec chaise roulante



Equipements communs aux caravanes, mobil homes et gîtes :
Vaisselle, cafetière, cuisine équipée, couvertures, oreillers, salon de jardin.

Nota : draps et TV non compris
(voir contrat de réservation «suppléments»)

Les pavillons, les sanitaires, le snack et la piscine sont adaptés aux personnes à mobilité réduite



CONTRAT DE RÉSERVATION

Je réserve : un emplacement une caravane un mobil-home un mobil-home ss sanitaire gîte

Nom M : Prénom :
 Nom Mme : Prénom :
 Notez ci-dessous toutes les personnes comprises dans la location et avec l'âge des enfants
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :
 Nom : Prénom : Age :

Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : E-mail :
 Date d'arrivée prévue :/...../..... Date de départ prévue :/...../..... Nombre de personnes : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6

RÉSERVATION EMPLACEMENTS Electricité : OUI/NON

ACSI : OUI/NON

Nombre de nuit(s) x forfait à€

.....€

RÉSERVATION LOCATIFS

Nombre de semaine(s) x€

ou

Nombre de nuit(s) x€

.....€

.....€

.....€

Ménage : OUI/NON

de la caravane ou du mobil-home = 50€ ou du pavillon = 60€

SUPPLÉMENTS

Personne supplémentaire + 3 ans/jour

..... x 5 €€

Chien/Chat : OUI/NON

..... x 3 €€

Nombre x Nombre de nuit(s)

..... x 3 €€

Voiture supplémentaire : OUI/NON

..... x 3 €€

Location réfrigérateur à la semaine : OUI/NON

..... x 20 €€

Location micro-ondes ou four halogène à la semaine : OUI/NON

..... x 15 €€

Location télévision

..... x 20 €€

Location de draps : OUI/NON

Nbre parures x 8€€

Location de serviettes : OUI/NON

..... x 3 €€

RÈGLEMENT

Je règle l'acompte de 25% pour ma réservation

- par Chèque CB Espèce Chèque-vacances

- taxe de séjour : nombre d'adultes majeurs

Je règle le solde

~ar Chèque CB Espèce Chèque-vacances

vous recevoir un formulaire pour souscrire une assurance annulation
servation de la FFCC : OUI/NON

déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation au verso et les accepte.
gnature au dos,

TOTAL DU SÉJOUR =€
réduction éventuelle de %€
X nombre de nuits x 0,40€€
TOTAL À RÉGLER =€
Voir CGV au verso acompte€
RESTANT DU€